

## **RESUME CTL 7 NOVEMBRE 2019**

Début de la séance : 9h30

Le Président répond à la liminaire intersyndicale :

- Concernant les volontaires services civiques (VSC) :

Cette situation est due à un disfonctionnement de l'Agence Nationale des Services Civiques. La 1ère paye des VSC recruté-e-s à compter du 15 octobre 2019 sera versée le 15 novembre. Pour les autres VSC qui sont arrivé-e-s le 2 novembre 2019, on peut espérer que leur 1ère paye leur sera versée à la fin de ce mois.

Les 2 VSC qui avaient débuté leur stage à Alençon cette semaine ont eu l'autorisation de poursuivre leur formation à Caen prochainement, sans avancer de frais. En fonction des situations individuelles des VSC, la Direction s'engage à rédiger des courriers pour les agences bancaires, afin que les VSC concerné-e-s puissent bénéficier d'une remise d'agios.

- Concernant le nouveau réseau de proximité

Le Président note peu de changements par rapport aux éléments fournis aux O.S. lors de la réunion informelle du 6 septembre 2019. Il nous confirme le transfert de la Trésorerie de Bellême vers la Trésorerie de Mortagne au 1<sup>er</sup> janvier 2020, et le transfert de la Trésorerie de Sées vers la Trésorerie de Mortagne-au-Perche au 1<sup>er</sup> septembre 2020. Dans le même temps, un poste de conseiller serait mis en place pour les collectivités locales qui sont concerné-e-s par ces transferts.

Pour l'instant, ce projet de nouveau réseau de proximité est toujours en attente de validation par le Ministre. La phase de concertation pourrait se poursuivre jusqu'aux prochaines élections municipales.

Les élu-e-s de Solidaires, ainsi que celles et ceux de l'Intersyndicale, ont réaffirmé la nécessité du maintien du réseau existant, ainsi que son renforcement par la création de points de contact.

Les élu-e-s de Solidaires ont insisté sur les difficultés rencontrées par les usagers et les agent-e-s dans le cadre d'une préfiguration des MFS (Service Plus du Perche). Ils ont évoqué les difficultés pour l'utilisateur d'avoir affaire à un intermédiaire, qui n'est pas un agent des Finances Publiques et qui manque de formation pour retranscrire fidèlement la demande du contribuable. Cela rend la démarche complexe pour l'utilisateur (échange de mails via l'intermédiaire, déplacement à Mortagne après une perte de temps initiale) dès lors que la question posée demande un peu de technicité. De plus, nous avons signalé des difficultés pour les agents du SIP et du SIE de Mortagne lorsque l'agent de la MSAP du Service Plus du Perche relaye fortement la demande de l'utilisateur en termes de pression sur les délais de réponse.

Concernant l'accompagnement des agents, le Président nous a ensuite informé que dans un avenir très proche, le pôle pilotage ressources va se rendre dans les services pour assurer un traitement personnalisé pour les agents devant subir des restructurations, avec notamment des propositions de travail à distance.

Pour les élu-e-s de Solidaires Finances Publiques, cette phase d'accompagnement n'a pas lieu d'exister tant que la phase de concertation n'est pas achevée, et que les nouvelles règles de gestion ne sont pas consolidées.

Enfin, suite à une l'interrogation des élu-e-s de l'Intersyndicale, le Président a démenti la mise en place d'un fisco-bus au sein de la DDFIP de l'Orne. Par contre, il nous a confirmé une demande émanant du maire d'Alençon pour une participation des agent-e-s de la DDFIP dans le cadre d'un projet de création d'une MFS dans le quartier de Perseigne.

Nous avons ensuite demandé en intersyndicale une interruption de séance.

Lors de notre retour dans la salle, devant le manque de concertation, l'absence d'évolution notable dans le projet du nouveau réseau, et le refus du Président de prendre en compte nos propositions (création d'antennes pérennes...), nous avons décidé en intersyndicale de mettre fin à ce dialogue de sourds en quittant définitivement la séance à 10h45.

Les élus-e-s Solidaires Finances Publiques 61  
Michel LESUR  
Isabelle TARTIER  
Gérard BOLIS